

Rapport du maire sur la situation financière 2020

La Charte de la Ville de Montréal prévoit que le maire de l'arrondissement présente aux citoyens les résultats financiers de l'arrondissement, lors d'une séance ordinaire du conseil. Voici le rapport sur la situation financière, tel qu'adopté le 6 juillet 2020.

2019

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement pour 2019 est de 60 043 300 \$ avec des revenus anticipés de 3 569 600 \$. Selon les dépenses effectuées jusqu'à présent, ces prévisions seront respectées.

De nombreux projets sont en cours, dont :

- Programme projets participatifs citoyens : budget participatif (60 000 \$)
- Défi zéro déchet (60 000 \$)
- Valorisation du bois de frêne : (50 000 \$)
- Subventions couches lavables : (20 000 \$)
- Soutien aux SDC : (75 000 \$)
- Les Quais Masson : (122 790 \$)
- Supports à vélo : (223 780 \$)
- Sécurisation des intersections (stop) : (265 635 \$)

2019

Faits saillants PTI (budget total 8 840 000 \$)

- Centre Masson : Réaménagement intérieur et divers travaux (400 000 \$)
- Étienne-Desmarteau : Ajout humidificateur et réfection structurale (580 000 \$)
- Milieu de vie – ruelles – apaisement – circulation (355 000 \$)
- Parc Beaubien : Tennis – réfection des terrains et de l'éclairage (890 000 \$)
- Parc Cité Jardin : transformation pataugeoire en jeux d'eau (1 065 800 \$)
- Parc Père Marquette : Réaménagement des aires de jeux sud (PM3) (590 000 \$)
- Place Shamrock : Revitalisation des rues commerciales (300 000 \$)
- PRR : Programme de réfection routière et apaisement de la circulation (1 535 000 \$)
- Ruelles vertes (225 000 \$)

2020

Budget de fonctionnement et utilisation des surplus

Le budget de fonctionnement pour 2020 est de 60 939 700 \$ avec des revenus anticipés de 3 316 000 \$. Dans le contexte actuel de la Covid-19 et compte tenu de l'arrêt de nombreuses activités les revenus anticipés pourraient être inférieurs à la cible.

En plus d'avoir contribué au Fonds d'urgence Centraide COVID-19 à hauteur de 100 000 \$ et d'avoir réalisé diverses interventions pour se conformer aux normes sanitaires dictées par la Santé publique, l'arrondissement a poursuivi plusieurs projets notamment la vision Vélo et le soutien aux activités commerciales :

- Soutien aux sociétés de développement commercial (75 000 \$)
- Espace Boyer - Aménagements éphémères hivernaux et estivaux (164 600 \$)
- Chaire de recherche sur les pratiques de la ville intelligente (25 000 \$)
- Mesures d'apaisement de la circulation (175 000 \$)

De plus, de nombreux projets ont été mis en oeuvre dans une perspective de **transition écologique** :

- Vision vélo (996 000 \$)
- Supports à vélo (209 000 \$)
- Défi zéro déchet : ajout de 2 nouvelles cohortes familiales et d'une cohorte de commerces (3e cohorte : 25 000 \$, 4e cohorte : 23 000 \$, Jour de la terre : 100 000 \$)
- Subventions couches lavables et produits d'hygiène féminine: (59 506 \$)
- Programme projets participatifs citoyens : budget participatif pour 8 milieux de vie (145 998 \$)
- Refonte réglementaire et accompagnement en transition écologique (300 000 \$)
- Partenariat avec la chaire de recherche sur la transition écologique (50 000 \$)
- Plantation de 2000 arbres (2 420 000 \$)
- Politique regroupant diverses activités en matière d'agriculture urbaine (poules, Repaire de Biquette au parc Maisonneuve (39 585 \$)
- Investissement supplémentaire dans les programmes de verdissement et de biodiversité (40 000 \$)

2020

Faits saillants PTI (budget total 8 840 000 \$)

- Bibliothèque Rosemont : remises à niveau intérieures (1 080 000 \$)
- Chalet du parc Lafond : réfection de la toiture (90 000 \$)
- PRR : programme de réfection routière et mobilier urbain (610 000 \$)
- Milieu de vie et apaisement de la circulation - Vision Vélo (2 060 000 \$)
- Ruelles vertes et verdissement de saillies (490 000 \$)

Il est mentionné que le Vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2019 sans aucune réserve.

Définitions

Budget de fonctionnement : il s'agit des dépenses courantes liées au fonctionnement normal de l'arrondissement, par exemple les salaires des employés.

Programme triennal d'immobilisations (PTI) : ce sont des dépenses d'investissement liées à l'amélioration et à l'aménagement du milieu de vie, planifiées aux trois ans et révisées chaque année.